CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E123864** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 800 767 576 RCS

Siret : 800 767 576 00021

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 50019431

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : HERMINE HABITAT

3 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZAC DE BREIGNOU COZ
29860 BOURG-BLANC

Téléphone : 02 98 45 25 75 **Fax :**

Portable : 06 08 22 30 88

Responsabilité légale :
HABITAT HERMINE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.hermine-habitat.com/

E-mail : yann.gueguen@hermine-habitat.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 574 103 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	8	20/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 12:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E123864** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE **21/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2014
Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 800 767 576 RCS

Siret : **800 767 576 00021**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 50019431

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10225787404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **HERMINE HABITAT**

3 RUE GUSTAVE EIFFEL
ZAC DE BREIGNOU COZ
29860 BOURG-BLANC

Téléphone : 02 98 45 25 75 **Fax :**
Portable : 06 08 22 30 88

Site Internet : http://www.hermine-habitat.com/
E-mail : yann.gueguen@hermine-habitat.com

Responsabilité légale :
HABITAT HERMINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	20/11/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	12/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/11/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	20/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.